

ÉTATS-UNIS

Amnesty International exhorte le président Bill Clinton à gracier Leonard Peltier

Index AI : AMR 51/172/00

Amnesty International lance ce jour (jeudi 16 novembre) un appel au président Bill Clinton afin qu'il accorde sa grâce à Leonard Peltier avant de quitter ses fonctions. Condamné à la réclusion à perpétuité pour le meurtre de deux agents du *Federal Bureau of Investigation* (FBI, Bureau fédéral d'enquêtes), cet Amérindien est en prison depuis vingt-trois ans.

Dans une lettre envoyée aujourd'hui, Amnesty International prie instamment Bill Clinton, dont le mandat présidentiel touche à sa fin, de libérer un prisonnier dont la culpabilité est mise en question depuis des années.

« *Étant donné que Leonard Peltier a épuisé toutes ses voies de recours, nous estimons qu'un geste de clémence constituerait une mesure non seulement opportune mais nécessaire au nom de la justice* », a déclaré le secrétaire général d'Amnesty International, Pierre Sané.

L'organisation de défense des droits humains pense que les éléments censés prouver que Leonard Peltier a tué par balle les deux agents du FBI sont loin d'être concluants. Un des principaux motifs de préoccupation d'Amnesty International réside dans le fait qu'il a été extradé par le Canada sur la foi des allégations d'un témoin oculaire présumé, une femme qui a été contrainte par le FBI à faire de fausses déclarations. Lors d'une récente audience publique, qui s'est déroulée à Toronto, au Canada, Myrtle Poor Bear a de nouveau affirmé que ses allégations initiales – selon lesquelles elle était la petite amie de Leonard Peltier et l'avait vu tirer sur les deux agents – étaient mensongères, et qu'elle n'avait fait ces déclarations que parce qu'elle avait été menacée et harcelée pendant des mois par des membres du FBI. Elle avait également

indiqué qu'elle se trouvait à 80 kilomètres des lieux du crime au moment des faits.

Amnesty International a fait part à maintes reprises de sa vive préoccupation quant à l'équité de la procédure judiciaire au terme de laquelle Leonard Peltier a été reconnu coupable et condamné à deux peines de réclusion à perpétuité, et pense que le déroulement de cette affaire a pu être influencé par des considérations d'ordre politique.

Cela fait plusieurs années que l'organisation de défense des droits humains suit de très près le cas de cet homme. Des observateurs d'Amnesty International ont assisté à son procès en 1977, ainsi qu'à nombre des audiences consacrées par la suite à l'examen des preuves et aux recours formés par Leonard Peltier. Ces audiences n'ont cependant pas permis de dissiper les sérieux doutes relatifs à l'équité de la procédure judiciaire au terme de laquelle il a été condamné. En juin 2000, des représentants d'Amnesty International ont assisté à l'« *audience intermédiaire* » consacrée à l'examen de son cas par le Comité fédéral des libérations conditionnelles, à l'issue de laquelle cette instance a confirmé sa décision de 1993, à savoir que la prochaine audience au cours de laquelle elle se prononcerait sur sa demande de libération conditionnelle aurait lieu en 2008.

Rappel des faits

Les deux agents du FBI tués en 1975 ont été achevés à bout portant après avoir été blessés au cours d'un échange de coups de feu avec des militants de l'*American Indian Movement* (AIM, Mouvement indien d'Amérique), dont Leonard Peltier était un membre actif. Après s'être enfui au Canada, il a été extradé vers les États-Unis puis jugé et reconnu coupable des meurtres en 1977. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter

notre site web :

<http://www.amnesty.org>